Document généré le 5 juin 2025 11:15

Revue québécoise de linguistique

Présentation

Danielle Forget

Volume 18, numéro 1, 1989

La Pragmatique

URI : https://id.erudit.org/iderudit/602638ar
DOI : https://doi.org/10.7202/602638ar

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)
1705-4591 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Forget, D. (1989). Présentation. *Revue québécoise de linguistique*, *18*(1), 9–12. https://doi.org/10.7202/602638ar

Tous droits réservés © Université du Québec à Montréal, 1989

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

PRÉSENTATION

L'attention qu'a reçue la pragmatique ces dernières années, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, témoigne certainement de l'intérêt pour l'aspect fonctionnel du langage. Qu'elle s'oriente davantage vers la problématique de l'énonciation dans le sillage de Bally et Benvéniste ou vers les actes de langage et les principes conversationnels inspirés de l'école britannique et américaine (Austin et Searle), l'engouement qu'elle a réussi à produire tient probablement aux limites que s'est imposée la linguistique: cette dernière, en effet, a exclu de son champ les phénomènes qui débordent le niveau de la phrase ou échappent à la stricte définition de la langue.

C'est précisément sur une remise en question de la dichotomie langue/parole que se sont fondées les recherches sur les valeurs pragmatiques des énoncés. Que ce soit par la reconnaissance des propriétés d'embrayage attribuées aux déictiques, par la force illocutoire des énoncés, les études ont convergé vers l'élargissement du champ réservé autrefois à la langue, à la compétence.

On reconnaît que la pragmatique (fondée sur l'énonciation) n'est ni l'étude des variantes contextuelles, même si les renvois à la situation d'énonciation sont constitutifs de sa problématique, ni celle des intentions communicatives reflétées dans l'énoncé. Charles Morris définit la pragmatique comme étant l'étude de la langue en référence à ses utilisateurs. Elle se distinguerait de la syntaxe et la sémantique par l'exclusion de tout ce qui relève de la structure linguistique pour se concentrer sur l'usage. Dans une telle conception, le rôle du contexte, entendu comme étant les circonstances de l'énonciation et l'environnement verbal d'un énoncé, d'une expression est primordial. La dépendance contextuelle, selon laquelle un contexte particulier permet de choisir parmi les emplois possibles d'un morphème donné celui pertinent pour l'occurrence en question, apparaît comme le secteur de prédilection de la pragmatique. Cependant, il a été souligné à quel point était obscur le rôle qu'on attribuait au contexte dans la détermination du sens. Peut-on toujours le considérer comme un extérieur de la langue apportant des informations complémentaires à la signification? C'est dans le sillage de cette réflexion que doivent être interprétées les recherches sur les expressions déictiques,

par exemple: on en conclut que pour décrire la signification de certains éléments, la dimension discursive est essentielle, c'est-à-dire les participants du discours, le lieu, le temps où l'énonciation prend place. Ces particularités, et la nécessité de les inscrire dans la structure même de la langue, en a amené plusieurs à remettre en question la définition de C. Morris .

On est loin de la polémique qui s'installait entre N. Chomsky et J. Searle sur le caractère linguistique des études pragmatiques. Rappelons seulement l'objection qu'avait fournie Chomsky dans *Réflexions sur le langage*: «Une fois je me suis trouvé dans la situation singulière de faire un discours contre la guerre du Vietnam à un groupe de soldats qui avançait, en tenue de combat, fusil à la main, pour dégager l'endroit où je parlais. Je croyais à ce que je disais — mes affirmations avaient leur sens strict et littéral —, mais cela n'avait pas grand chose à voir avec mes intentions du moment.» (p.79) , où manifestement la discussion était basée sur une mauvaise évaluation de son objet d'étude. L'imprévisibilité liée aux intentions chaque fois variables de la situation d'énonciation, de même que la diversité des effets de sens ainsi rendus possibles sont des arguments contre la pragmatique dont la pertinence a été écartée au fur et à mesure que se constituait et se précisait son champ d'investigation, ses objectifs. Même si elles n'ont pas toutes été répondues, plusieurs questions concernant le langage ont trouvé leur place dans la pragmatique.

Ce domaine peut paraître déroutant en grande partie parce qu'il ne repose pas sur l'étude d'une entité linguistique particulière, faisant le pendant au phonème, au morphème et participant au «découpage» de la matière linguistique. C'est plutôt la perspective spécifique dans laquelle les unités linguistiques sont abordées qui caractérise la pragmatique, où l'individu se constitue en sujet de son discours grâce à des règles intérieures à la langue qui lui permettent d'y inscrire le destinataire, le lieu, le temps de son énonciation. L'acte d'énonciation est à la base de l'interprétation et de l'analyse du discours, c'est pourquoi, au cours des dernières années, une place de premier plan a été accordée aux déictiques, aux actes de langage, à la présupposition, aux maximes conversationnelles. L'étude des procédés discursifs permet d'aborder des phénomèmes sémantiques, syntaxiques sans que la pragmatique ne constitue un niveau qui se surajoute à l'analyse linguistique ou lui soit postérieur.

Cette discipline continue de se développer à partir de plusieurs domaines d'intérêt. L'argumentation, en tant que prolongement de l'illocutoire et de la valeur

d'action du langage, en est un. Jean-Claude Anscombre et Oswald Ducrot collaborent depuis plusieurs années à l'élaboration d'une théorie de l'argumentation, dont *L'argumentation dans la langue* (1983) constitue une étape marquante. C'est dans le prolongement de ces travaux que s'inscrit l'article de J.-C. Anscombre «Théorie de l'argumentation, topoï et structuration discursive». Partant du principe selon lequel les données informationnelles ne sont pas prioritaires dans la reconstruction du sens d'un énoncé mais sont plutôt dérivées de sa valeur argumentative, l'auteur nous présente un concept, celui de «topos». Il permet de rattacher un argument et une conclusion, ce qui fait qu'inséré dès le niveau lexical, il joue un rôle essentiel dans la structuration du discours.

En tant que mécanisme discursif, la réfutation fait appel à des propositions implicites jouant le rôle d'argument ou de conclusion, par lesquelles des énonciateurs se rallient à certains points de vue ou les refusent. Des morphèmes particuliers peuvent être responsables du déclenchement d'un mouvement énonciatif ou de son blocage; ceci permet à l'auteur, Gisèle Losier, dans «Les mécanismes énonciatifs de la réfutation», d'intégrer ce procédé rhétorique qu'est la réfutation à l'analyse sémantique des phrases.

La pragmatique contribue aussi aux études sur l'acquisition du langage. Dans leur article «Les actes de langage comme indicateurs du statut social: étude descriptive et génétique», Madeleine Saint-Pierre et Helga Feider visent à préciser comment s'établissent les rapports de dominance dans les interactions verbales des enfants entre 5 et 11 ans, par le biais des choix illocutoires qui témoigneraient des rôles assumés par les interlocuteurs. Les auteurs montrent l'importance de mettre en relation l'évolution de cette compétence pragmatique avec le développement socio-cognitif de l'enfant.

Aussi en liaison avec la problématique des actes illocutoires, l'article de Jean-Marcel Léard met en lumière le fonctionnement du français québécois. Il fait suite à plusieurs travaux entrepris par J.-M Léard et d'autres linguistes associés qui ont choisi de mettre la pragmatique au service de l'étude des particularités du français québécois, et de combler ainsi une lacune dans la grammaire encore toute neuve de cette variété langagière. Derrière les multiples usages de mots du discours comme *didon, pi, alors*, l'auteur vise la valeur première, leur fournissant ainsi un traitement unitaire.

L'étude des mots du discours, en tant que phénomènes relevant directement de la relation entre les interlocuteurs et de la situation, au moment et par le fait même de la prise de parole, permet d'aborder l'oralité. Quelles sont les caractéristiques conversationnelles qui permettent de comprendre un certain usage de *là*, spécifique du français québécois? Danielle Forget opte pour la prise en compte de l'acte d'énonciation et des rapports entre les interlocuteurs: ils pourraient bien être déterminants lors de cet emploi, si déconcertant pour les méthodes habituellement pratiquées en linguistique. Il n'est pas étonnant que ces mots en discours aient été négligés par les grammaires, traditionnelles et modernes: il revient à la pragmatique d'en proposer un traitement, le plus rigoureux possible.

Si la pragmatique a réussi à se tailler une place au sein de l'analyse linguistique, ses rapports avec la syntaxe et la sémantique restent à définir. D'autre part, on ne peut ignorer, au sein même de la pragmatique les courants particuliers qui se manifestent; certains insistent sur les traces linguistiques de la mise en fonctionnement de la langue; d'autres mettent l'accent sur l'action en tant que comportement social pouvant rejoindre l'idéologie, la politique; d'autres élargissent l'étude des opérations d'énonciation jusqu'aux mécanismes cognitifs capables d'en rendre compte, tout cela entraînant une certaine complexité conceptuelle- problème que soulève d'ailleurs François Latraverse. La diversité des orientations inquiète souvent et pourrait être interprétée comme une tendance à vouloir tout englober; elle pourrait cependant constituer le point de rencontre avec les problématiques d'autres disciplines, aussi préoccupées de la réflexion sur le langage. Il n'en reste pas moins qu'à l'intérieur de ce vaste champ d'action de la pragmatique, se concentrent des études sur l'inscription des phénomènes énonciatifs dans la structure de la langue, autrement dit une pragmatique véritablement linguistique, que le présent numéro permettra d'apprécier.

Danielle Forget
Université d'Ottawa

ANSCOMBRE, J.-C. et O. Ducrot (1983) *L'argumentation dans la langue*, P. Mardaga ed., Bruxelles.
AUSTIN, J. L. (1962) *How to do things with words*, Oxford: Clarendon Press.
BALLY, C. (1944) *Linguistique générale et linguistique française*, A. Francke, Berne.
BENVENISTE, E. (1966) *Problème de linguistique générale*, vol. I, vol. II: (1974), Gallimard, Paris.
CHOMSKY, N. (1977) *Réflexions sur le langage*, F. Maspéro, Paris.
MORRIS, C. W. (1938) *Foundations of the theory of signs*, Chicago.
SEARLE, J. R. (1969) *Speech acts*, Cambridge University Press.